

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **54 (1918)**

Heft 12

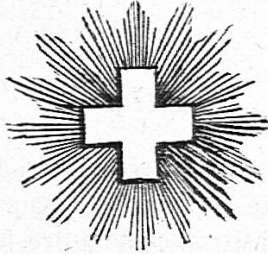
PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise. — Chronique genevoise. — Rapport 1917 de l'Union des instituteurs primaires genevois, Section des dames. — Divers : Société suisse d'hygiène scolaire. Nos écoles jugées par la « Freie Jugend. » Elèves romands et écoles bâloises. L'école et le ravitaillement du pays. — PARTIE PRATIQUE : De la lecture à l'école enfantine. — Rédaction. Composition. — Comptabilité. — Le dessin à l'école primaire. — L'expérimentation scientifique à l'école primaire.*

CHRONIQUE VAUDOISE

† **Félix Vurlod-Bonzon.** — On a enseveli dernièrement au Sépey, Félix Vurlod-Bonzon, instituteur, décédé à la Forclaz. Né en 1826, il avait donc 92 ans et se trouvait être le doyen des instituteurs vaudois. Il avait pris sa retraite en 1881. A. R.

*** † **Louis Studer.** — Mercredi 27 février 1918, un long cortège d'amis accompagnait au cimetière de Pully la dépouille mortelle de Louis Studer. Breveté en 1879, Louis Studer dirigea pendant 13 ans l'école de Lussery. En 1893, il fut appelé à la tête d'une des classes de Pully. Pendant 38 ans, il se dépensa sans compter et, après quatre mois de maladie, il succombait sans avoir profité de sa retraite. A côté de sa classe qu'il dirigeait en maître consciencieux, Louis Studer s'occupa de musique. Il dirigea pendant 15 ans le Chœur d'hommes de Pully ; sous sa direction ferme et intelligente, cette société remporta de brillants succès dans les concours cantonaux. Depuis son arrivée à Pully et jusqu'à sa mort, il tint le bâton de directeur à l'Orchestre de Pully ; c'est au sein de cette société d'amateurs qu'il trouva ses meilleurs amis. Il était membre actif de l'Union instrumentale, de l'Union chorale de Lausanne, de la Société des secours mutuels, etc.

Devant la tombe, M. Henchoz, inspecteur du 3^{me} arrondissement, fit l'éloge du défunt. M. Borgeaud, président de la Commission scolaire de Pully, remercia Louis Studer pour les bons et fidèles services rendus dans la commune. M. François Morerod, comme camarade de classe et au nom de la S. P. V., lui adressa le suprême adieu. M. Edmond Reymondin parla au nom de l'Orchestre de Pully et M. A. Burnier au nom de l'Union chorale de Lausanne. Les élèves des trois premières classes de Pully, puis l'Union chorale chantèrent au bord de la tombe.

Tous les orateurs déplorèrent la mort prématurée de ce grand travailleur, de cet excellent collègue peu prodigue de paroles, mais au cœur loyal et généreux. Nous présentons à sa famille l'assurance de notre bien sincère sympathie. C.

*** † **Alexis Emery.** — Le 28 février dernier est décédé Alexis Emery, professeur de mathématiques et de sciences au Collège de Cully. Après avoir fréquenté l'école primaire de Perroy, il entra en 1900 à l'Ecole normale, où se développa son goût pour l'algèbre et la géométrie, et où ses camarades apprécièrent son caractère affable, ouvert et recherchèrent son amitié. Il obtint son brevet en 1904 et fut aussitôt nommé à Cheseaux où il pratiqua pendant trois ans. Tout en tenant sa classe, Emery travaillait ses sciences et préparait son « bachot », qui lui permit d'entrer à l'Université de Lausanne. Devenu « licencié », il fit d'abord des remplacements, à la Chaux-de-Fonds en particulier. En 1911, il était nommé à Cully. Son passage à l'Ecole normale et son stage à Cheseaux lui avaient donné la pratique de l'enseignement, et ses élèves aimaient beaucoup ses leçons qu'il savait rendre attrayantes. Au printemps 1917, une première attaque de la maladie qui devait l'emporter à la fleur de l'âge le retint au lit pendant quelques semaines. Il reprit ses leçons jusqu'aux vacances d'été, — ce qui, certes, ne l'aida pas à se remettre, — et dès lors, il ne se releva plus.

Après la cérémonie qui eut lieu au temple de Cully, une foule de collègues, d'anciens camarades, d'amis et d'élèves l'accompagna jusqu'au cimetière.

Alexis Emery nous laisse un exemple de persévérance, de labeur, d'énergie, comme aussi de résignation et de sérénité en face de la maladie. Nous garderons de lui un souvenir ému. N.

*** **Examens annuels.** — Le Département de l'Instruction publique a fixé au 18 mars les examens écrits des écoles primaires. Les examens oraux des classes dirigées par des instituteurs mobilisés le 22 mars auront lieu le 19 ou le 20, et ceux des autres classes à partir du 1^{er} avril. Pour les détails, voir la circulaire y relative, que les Commissions scolaires doivent avoir transmise, sans retard, aux membres du corps enseignant.

Nous aurons donc un examen de... solfège si le sort ainsi en décide. Nous souhaitons que le sort, qui fait parfois si bien les choses, se montre favorable à la grande majorité des maîtres et des élèves et désigne... une autre branche.

A. R.

*** **Si vous manquez d'huile,** que n'imitiez-vous les écoles de Missy. Elles ont récolté, l'été dernier, un quintal et plus de noyaux de toute espèce : prunes, cerises, abricots, pêches et... courges (ces derniers vulgairement dénommés pépins). Elles les ont brisés à coups de marteau, pendant trois journées, s'il vous plaît ! et en ont retiré (participe invariable, le complément direct étant après) 15 kg. d'amandes. Ces amandes ont donné quatre litres et demi d'huile.

Cette huile était-elle comestible ou ne l'était-elle point ? Grave question. Etant donné que les prunes, cerises, abricots, et autres fruits et le gros légume qui l'avaient fournie le sont, on aurait été en droit d'en déduire que l'huile l'était aussi. Cependant, les chimistes ont des raisons que le vulgaire ne connaît pas. On jugea prudent de s'adresser aux chimistes. Le Laboratoire cantonal fut consulté. Et voici ses conclusions :

« Cette huile, non siccative, ne peut pas être considérée comme directement comestible. Son goût âcre et très fortement prononcé d'amandes amères la rend impropre à la consommation. La teneur en acide cyanhydrique libre est trop faible pour avoir un effet nocif sur l'organisme, mais il serait indispensable de l'éliminer, ainsi que la cyanhydrine. »

N. B. — La maison Grand et Trivelli, rue de l'Halle, à Lausanne, est disposée à payer cette huile 8 fr. le kilo, pour fabriquer du coldcream.

Et voilà comment des écoliers bien avisés ont fourni de l'huile au pays, tout en gagnant quelque argent. A. R.

***** Chançards.** — Ce sont les élèves des écoles de Cully. L'année dernière, M. Jules Blanc, ancien contrôleur des poids et mesures, léguaux aux autorités une somme de fr. 300 pour permettre à tous les écoliers de la commune de faire une course. Celle-ci eut lieu le 25 juillet ; le but choisi : la Dent de Vaulion par Valorbe, descente sur le Pont, visite de la Grotte aux Fées et de la source de l'Orbe, arrêt aux usines électriques où une collation préparée par le Président de la Commission scolaire attendait tout le monde. Au retour, sérénade à la famille du généreux donateur. L'école enfantine de son côté fit une course en bateau à Saint-Prex.

Quelques semaines plus tard, les mêmes petits étaient convoqués par un second ami de l'enfance, M. Henri Winkler, à une nouvelle partie en bateau au Bouveret, avec thé et biscuits servis en route.

Enfin au commencement de février, chaque élève reçut, au premier degré, un dictionnaire Larousse d'une valeur de fr. 7 ; au degré moyen, un almanach Pestalozzi, et au degré inférieur, *Marc, le petit Savoyard* ; distribution de chocolat à l'école enfantine ; tout ceci grâce à un don de feu M. Robin, dont les intérêts doivent servir à délivrer chaque année un souvenir aux élèves des écoles de Cully.

Au nom des élèves, nous remercions les amis de nos écoliers.

Les maîtres n'ont pas été oubliés ; eux aussi ont eu leur surprise. Le Conseil communal leur a voté dans sa dernière séance de 1917, sur préavis de la Commission scolaire, des allocations de fr. 200 par ménage, plus fr. 50 par enfant. N.

CHRONIQUE GENEVOISE

Société pédagogique genevoise.

La séance du mercredi 20 février a été consacrée à l'examen de deux brochures récemment publiées : *De quoi pouvons-nous encore nous plaindre*, par un collégien, et *Le collège de la vie*, par M. Albert Malche, professeur à l'Université.

M. Max Hochstætter, secrétaire de la Société, a analysé ces deux ouvrages. Le premier renferme à côté d'attaques personnelles et de quelques méchancetés qui semblent superflues, des critiques justifiées touchant le manque de coordination de l'enseignement et l'abus des cours dictés. Le second contient un intéressant projet de réforme. M. Malche demande une rénovation complète du Collège et, en premier lieu, la séparation des petits et des grands élèves (à Genève le Collège et le Gymnase forment un établissement unique). Il réclame pour les jeunes élèves un programme inspiré par celui des écoles nouvelles et de « l'école du

travail » (leçons de quarante minutes, pas de latin, des travaux manuels). Pour les élèves plus âgés, un Gymnase où « la ration de savoir et la préparation aux examens ne seraient pas le critère suprême des études ». L'auteur préconise la suppression des chiffres et des examens; le passage d'un élève d'une classe à l'autre serait réglé par la conférence des maîtres. La brochure de M. Malche — vivante et intéressante — mérite d'être étudiée de près.

A la suite d'un échange de vues auquel participèrent plusieurs professeurs du Collège et M. R. Seidel, ancien conseiller national, la Société a décidé d'entreprendre une enquête approfondie sur les desiderata des intéressés (professeurs, anciens collégiens, parents) en vue d'une réforme du régime actuel.

Toutes les communications sur ce sujet seront accueillies avec reconnaissance par la commission chargée de cette enquête; prière de les adresser à M. Max Hochstätter, 15, rue Charles Galland, à Genève.

Union des instituteurs primaires genevois.

Section des dames.

Rapport 1917. — L'année 1917 a été pour notre Société une période de crise; espérons qu'elle en sortira plus vivante et plus forte. Tout en souhaitant que l'union se rétablisse entre nos deux sections, nous croyons désirable que notre groupement de dames ne se contente pas de la trop petite part d'influence que certains voudraient lui attribuer, mais, qu'au contraire, notre Union, pour mieux mériter son nom, considère qu'elle se compose de fonctionnaires ayant les mêmes responsabilités, les mêmes devoirs et par conséquent les mêmes droits. Trop souvent, comme femmes, nous avons accepté humblement les miettes tombées de la table du maître. Grâce à quelques courageuses collègues, nous sommes sorties de cette vieille ornière. Ces vaillantes ont tracé une voie nouvelle, dans laquelle les jeunes n'ont plus qu'à avancer. Les noms de ces champions de nos droits féminins : Mlles Julliard, Neydeck, Bopp, Berney, Mmes Bossus, Dunand, Mlles Burger, Wahl et Pache doivent être l'objet de la reconnaissance de nous toutes, mais particulièrement de nos cadettes, pour lesquelles elles ont fait preuve d'une sollicitude toute spéciale. Nous sommes heureuses de leur témoigner ici notre vive gratitude.

Et maintenant, passons en revue l'activité de notre Société en l'année 1917. Nous avons le regret d'enregistrer une démission : celle de Mme Baatard, et trois décès : Mlle Excoffier, Mme Elmer-Stoessel et M. Thévenaz. En revanche, nous avons accueilli avec plaisir trente-quatre nouveaux membres; nous espérons que ces recrues nous apporteront un regain d'activité.

Le changement du jour et de l'heure de nos séances, mises en général le mercredi à 5 heures, à la suite d'un plébiscite lancé dans notre section, paraît avoir été une heureuse innovation, puisque la fréquentation de nos séances s'est sensiblement améliorée.

Signalons le rapport si suggestif et si documenté présenté par Mlle Julliard au nom de la commission chargée de s'occuper de notre situation matérielle, rapport que vous avez toutes reçu, Mesdames; pleine satisfaction a été donnée aux trois desiderata qui y sont formulés : — « I. Augmentation du traitement initial des

stagiaires ; — II. Egalité du traitement des stagiaires dames et messieurs ; — III. Les sous-régentes et les régentes primaires demandent à être mises au bénéfice de tous les avantages accordés aux instituteurs. » Que M. le Président du Département de l'Instruction publique, ainsi que tous les députés au Conseil d'Etat et au Grand Conseil, qui se sont montrés si bien disposés à notre égard, reçoivent l'expression de notre reconnaissance.

Nous avons eu le plaisir d'entendre une intéressante conférence de M. le Dr Mallet sur des questions d'hygiène scolaire. C'est avec consternation que nous avons appris le décès de cet homme distingué dont nous avons eu l'occasion d'apprécier les sérieuses qualités.

Mme Tissot nous a entretenues de l'assurance-maladie ; elle nous a persuadées de la nécessité de nous occuper de ces questions si importantes pour les femmes. Mlle Muller nous a fourni également à ce sujet des renseignements utiles.

M. Edmond Privat nous a vivement intéressées en nous démontrant avec conviction la nécessité pour nous d'obtenir le suffrage féminin, et c'est sans doute grâce à sa captivante causerie que nous avons pu recueillir la jolie somme de 72 fr., produit d'une souscription en faveur de la campagne entreprise, afin de faire aboutir le projet Guillermin.

Dans une séance générale (dames et messieurs) la seule de cette année, M. P. Rudhardt nous a parlé du développement remarquable de l'industrie suisse, qui envoie ses produits dans le monde entier. Nous nous sommes senties, en l'écoutant, fières de notre cher petit pays.

Mlle Berney nous a renseignées sur l'activité de l'alliance des Sociétés féminines suisses dont les déléguées se sont réunies à Aarau. Parmi les questions importantes qui y ont été traitées, rappelons l'appel fait par M. Grossmann au sujet de la nécessité d'une éducation nationale et les conclusions du rapport de Mme Merz tendant à la création d'associations ménagères.

Puis c'est Mlle Louise Blanc, déléguée à notre Bibliothèque, qui a fait appel à notre coopération pour fournir des titres en vue de l'acquisition de nouveaux volumes.

Nous avons adressé au Président du Département de l'Instruction publique plusieurs demandes qu'il a examinées avec bienveillance et dont plusieurs ont été prises en considération. Citons d'abord la requête au sujet d'une large place à faire à l'enseignement ménager dans les cours pour apprenties inaugurés en septembre dernier, puis quelques modifications en ce qui concerne la surveillance des douches scolaires, la désinfection des manuels. Nous venons d'obtenir que le Conseil d'Etat revienne sur l'inégalité d'augmentation accordée aux stagiaires dames et messieurs. Enfin nous nous sommes associées à la réclamation d'un certain nombre de sous-régents et sous-régentes n'ayant pas bénéficié des allocations attribuées aux fonctionnaires mariés.

Dans un autre domaine, nous avons fait œuvre de solidarité en continuant nos versements mensuels à l'Ouvroir de l'Union des femmes ; fr. 2598,30, total pour 1917, témoignent des généreuses préoccupations de notre corps enseignant féminin ; nous avons le plaisir de signaler qu'à maintes reprises, quelque bienveillant anonyme masculin a joint son obole à la nôtre.

Nous continuons à nous intéresser à la création récente du secrétariat fémi-

nin, qui vient de conclure une entente avec la commission des ménagères et qui sera ainsi à même de fournir des renseignements précis sur les innombrables arrêtés et interdictions concernant les approvisionnements, ainsi que sur les compétences des divers offices de ravitaillement. Puis nous n'avons pas voulu rester étrangères à la manifestation nationale suscitée chez nous par les difficultés économiques provenant de la guerre mondiale, nous voulons parler de la « Semaine suisse » à laquelle nous avons adhéré comme membre collaborateur.

Enfin, à la demande de plusieurs de nos collègues, l'Escalade nous a réunies autour d'un modeste thé pique-nique : charmantes heures que nous avons ainsi passées à jouir des talents littéraires et musicaux de plusieurs des nôtres.

En terminant ce trop long rapport, nous tenons, Mesdames, à remercier toutes celles qui nous ont soutenues dans la tâche parfois difficile qu'a été celle de l'an 1917. Merci aux membres du comité, fidèles aux nombreuses séances qui nous ont réunies dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville, si obligeamment mise à notre disposition par le Département de l'Instruction publique, cela n'a pas été un mince avantage, par les temps difficiles que nous traversons, de trouver un local chauffé et éclairé; nous en remercions sincèrement M. le Président du Département de l'Instruction publique.

Comme toujours, notre trésorière, Mlle Spengler a apporté à ses fonctions le zèle et le dévouement que vous savez; notre secrétaire, Mlle Hélène Blanc s'est acquittée à son honneur de procès-verbaux parfois compliqués; Mlles Greiner, Verboux et Berney ont déployé une grande activité dans leurs expéditions de circulaires; pour leur faciliter cette tâche ingrate, nous vous prions, Mesdames, de ne pas négliger de les informer de vos changements d'adresse ou de bâtiment scolaire.

Nous souhaitons que toutes ces collègues dévouées continuent à prouver leur attachement à notre Société, que nous voudrions voir retrouver la paix et la concorde si désirables à la réalisation des problèmes pédagogiques, qui doivent être la préoccupation constante d'instituteurs et d'institutrices dignes de leurs fonctions.

Deux points sont restés en souffrance, la section des messieurs n'ayant pas trouvé opportun de les traiter : « I. La demande au Département d'un essai du projet Gielly; — II. La revision des dispositions communes de nos statuts. » Espérons qu'ils trouveront leur place dans le programme de 1918.

Nous faisons appel à toutes nos collègues, aux jeunes en particulier, pour nous apporter leur concours, afin de réaliser pleinement notre : *Union des instituteurs primaires genevois*. C'est sur cette espérance que nous terminons.

L. DUPONT,
Présidente de la Section des dames.

Comité pour 1918.

Mlles Dupont Louise, Tourelle 13, Petit Saconnex,	Présidente.
Métral Ida, Vézenaz,	Vice-présidente.
Berney Berthe, rue Poterie 3,	»
Blanc Hélène, Petit Lancy,	Secrétaire.
Spengler Anna, rue Saint-Ours 3,	Trésorière.
Mlles Greiner Emilie, Verboux Marie, Roux Aline, Julliard Hélène.	
Mmes Borloz Suzanne, Waldé Jeanne.	

*** U. I. P. G. — Dans sa séance du 7 mars 1918, la *Section des Dames* de l'U. I. P. G. a protesté contre l'exposition aux devantures de quelques magasins, des cartes postales illustrées immorales; elle a décidé de tenter une démarche auprès des personnes compétentes, afin de réagir contre cette exhibition.

La partie administrative est suivie d'une intéressante conférence de notre collègue, Mme Tissot, sur la « Suisse ensoleillée », conférence agrémentée de projections lumineuses et de chœurs patriotiques.

Mme Tissot évoque dans une langue claire et colorée les paysages fleuris du beau Tessin, ce « sourire de notre robuste Suisse ». Elle nous apprend à en connaître mieux les habitants et nous invite à les aimer.

En insistant sur les devoirs fidèlement accomplis par la Tessinoise, sur son influence prépondérante au sein de la famille, notre collègue met au premier plan les responsabilités de la femme et fait ainsi œuvre de patriotisme et de bon féminisme. Elle signale aussi les richesses naturelles et artistiques du Tessin et forme le vœu que nous sachions à l'avenir les apprécier à leur juste valeur, et que nous ne laissions pas à l'étranger seul, le privilège d'en jouir et d'en tirer parti.

Des écoles ménagères pratiques, préparant des conserves diverses et les expédiant dans toute la Suisse, seraient à leur place sous cet heureux climat.

Nous félicitons et remercions vivement Mme Tissot qui nous a fait passer une heure si charmante, ainsi que les personnes dévouées qui ont prêté leur concours musical.

B. B.

DIVERS

Société suisse d'hygiène scolaire. — L'assemblée annuelle de cette Société aura lieu, cette année, à Lausanne. Une réunion de représentants des autorités, du corps médical et du corps enseignant, présidée par M. le conseiller d'Etat Dubuis, a procédé, mardi 12 mars, à la désignation d'un Comité d'organisation, dont M. Bersier, directeur des Ecoles de Lausanne, a bien voulu accepter la présidence. Les présidents des commissions ont été désignés comme suit : logements : M. Burnens, député; presse et publicité : M. E. Briod, rédacteur de l'*Educateur*; réception : M. E. Savary, chef de service; finances : M. L. Henchoz, inspecteur.

La date de la réunion a été fixée aux 25 et 26 mai. Les premières dispositions ont été prises afin de lui assurer le caractère à la fois utile, instructif et agréable qui est de tradition dans les assemblées de la Société suisse d'hygiène scolaire. Les initiateurs de la réunion de cette année espèrent vivement que l'horaire réduit n'empêchera pas nos Confédérés de langue allemande de venir poursuivre à Lausanne l'étude des questions qui leur sont chères ainsi qu'à nous. Ils espèrent aussi que les associations pédagogiques et les autorités scolaires romandes enverront à la prochaine assemblée de nombreux délégués, et saisiront l'occasion qui leur est offerte de témoigner à une œuvre d'utilité publique au premier chef, plus d'intérêt qu'elles ne l'ont fait jusqu'ici.

Ajoutons que Lausanne possède maintenant des installations sanitaires scolaires modèles, qui méritent à elles seules une visite.

E. B.

***** Nos écoles jugées par la « Freie Jugend », un des journaux anarchistes supprimés par le Conseil fédéral :** « ...Il faut commencer par les tout petits et leur inculquer le sentiment de la solidarité prolétarienne et le mécontentement de l'état social actuel... *Nous ne devons pas oublier que ces enfants sont exposés durant longtemps à l'influence nuisible de l'éducation religieuse et patriotique de nos écoles...* »

La *Gazette de Zurich* nous apprend que de nombreux groupes d'enfants (2500) possèdent leur propre journal : *La Jeune Semence*, destiné à semer la haine dans leurs âmes candides. Il s'agit évidemment de neutraliser l'enseignement patriotique donné dans les écoles, d'apprendre à haïr l'Etat démocratique. A. R.

***** Elèves romands et écoles bâloises.**— La section bâloise de la Nouvelle Société helvétique cherche à faciliter l'accès des écoles de la ville de Bâle aux jeunes Romands désireux d'apprendre l'allemand. Par ses soins, les directeurs des écoles des principales villes de la Suisse latine ont reçu une circulaire indiquant à quelles conditions les jeunes gens de langue française sont admis dans les divers établissements d'instruction publique de Bâle.

Notons, entre autres renseignements, que les classes de perfectionnement de l'Ecole secondaire admettent comme auditeurs les garçons âgés de 14 ans. Ils ont l'occasion de recevoir des leçons particulières d'allemand à 25 centimes l'heure.

Des cours spéciaux sont organisés à l'intention des jeunes filles. Elles peuvent entrer dans les classes de l'Ecole secondaire (correspondant à nos écoles primaires supérieures) où les leçons de l'après-midi leur sont réservées.

L'inscription pour les uns et les autres doit se prendre pour une année au moins et s'effectuer au début de l'année scolaire (avril).

Ces écoles sont gratuites.

Pour faciliter aux parents la recherche d'une pension, la N. S. H. s'offre à leur communiquer des adresses de familles suisses recommandables, qui s'engagent à parler le bon allemand à leurs hôtes.

Pour les renseignements scolaires, s'adresser aux recteurs des divers établissements. Pour les adresses de pensions, à M. H. Matthey, 4 Wettsteinallee, Bâle. A. R.

***** L'école et le ravitaillement du pays.** — Le ravitaillement du pays devient toujours plus difficile et, malgré la perspective des prochaines récoltes, la destruction des navires destinés à nous ravitailler ne vivifie guère nos espérances. Tous à la terre pour tous doit être le mot d'ordre actuel. Rien de tout ce qui peut être cultivé, plus ou moins bien, ne doit être laissé de côté. Cela est fort bien et vite dit, mais la main-d'œuvre manque, chacun le sait, dira-t-on. Sans doute, mais il y en a une, pourtant, à laquelle nous n'avons pas assez songé : celle de nos milliers d'écoliers. Je crois que nous, instituteurs, nous pourrions nous en préoccuper.

Cela est-il impossible ? Je ne le crois pas. Pourquoi ne ferait-on pas collaborer la gent écolière à la lutte nationale pour l'existence, comme dans les pays belligérants ? J'admets que l'organisation du début ne sera peut-être pas très facile, mais en s'y prenant assez tôt, sans retard, dès maintenant, je suis persuadé que

les résultats que nous pourrions obtenir dépasseraient de beaucoup nos prévisions.

Il y a dans chacune de nos communes rurales une parcelle de terrain qui pourrait être mise à la disposition des écoles. Même quelques-unes de nos petites villes trouveraient peut-être un terrain propice.

Le terrain une fois trouvé quelle culture devrait-on entreprendre ? La culture maraîchère ? Près des villes peut-être, mais pas ailleurs. Les céréales ? c'est trop tard. Il resterait les pommes de terre et le haricot, et à mon avis c'est cette dernière culture qui me paraît réunir tous les avantages et les préférences.

« Engager le plus grand nombre possible de détenteurs de terrains libres à cultiver le haricot sec. La culture et l'utilisation du haricot présentent des facilités qui recommandent à tous, novices et professionnels, la production de ce légume populaire », a dit M. Bussard, professeur à l'école nationale d'horticulture de Versailles.

Rares sont les sols dans lesquels ne réussit pas le haricot et même sans fumure il peut fournir des récoltes, sinon abondantes, au moins satisfaisantes. Nous n'aurions pas en vue la culture intensive, mais la culture de guerre, et dans la situation exceptionnelle dans laquelle nous nous trouvons, produire, même peu, vaut mieux que ne rien produire.

Le terrain trouvé, la semence se trouverait d'elle-même. Les enfants l'apporteraient. Il en faut en moyenne 1 1/2 kg. par are. Quant aux espèces elles sont nombreuses et chacun en connaît, mais il serait bon de mettre à part les soissons, nains et à rames, grains blancs et grains rouges et les « faviolons » qui ont l'avantage de ne pas « rouiller » et de se maintenir droits sur tiges et donnent de bonnes récoltes. Après cela la culture est des plus faciles : deux binages suffisent jusqu'à la récolte. Le temps en serait pris sur les jours de travaux à l'aiguille.

Supposons maintenant que dans 200 communes on plante des haricots destinés à être consommés secs et qu'en moyenne chaque commune ou classe, comme vous voudrez, produise 25 kg., ce qui ne serait en somme pas beaucoup, on arriverait au beau résultat de 5000 kg. et valeur en argent 7500 fr. Encore ne faudrait-il pas tenir compte uniquement de la récolte d'après son poids, mais bien aussi de la haute valeur alimentaire du produit « aussi riche en matières féculentes que le pain de blé à 74 % d'extraction et qui contient deux ou trois fois plus de matières azotées d'où la possibilité de le substituer à la viande elle-même ».

Instituteurs, chers collègues, faisons donc des haricots, faisons-en beaucoup, autant que nous pourrons. Nous n'en ferons jamais trop, jamais assez et le peu que nous aurons fera quelque bien dans le pays que nous avons le bonheur de servir, maintenant qu'il a compris ce que depuis fort longtemps nous attendions de lui. Ce sera une manière comme une autre de lui montrer notre reconnaissance.

R. M.

***** Pour nos vieillards.** — Les journaux quotidiens ont publié un appel d'un Comité suisse récemment formé en vue de venir en aide aux vieillards indigents. Ce Comité groupe des personnalités de toutes les parties de notre

pays; il veut remédier à une situation dont une simple indication statistique démontre le côté tragique; c'est le fait que chez nous le quart des suicides sont des suicides de vieillards : plus de 200 chaque année.

Une souscription nationale se fera du 15 mars au 15 avril. Dans plusieurs cantons, en raison de la portée éducatrice de l'œuvre, les enfants des écoles y prêteront leur concours. Toutes les personnes désireuses de participer à cette souscription n'ont qu'à s'adresser au Bureau central « Pour nos Vieillards », à Winterthour. Les versements peuvent être effectués au Compte de chèques postaux VIII. 6. 471.

Citons, au nombre des membres du Comité suisse, M. J. Savary, directeur des Ecoles normales vaudoises, et M. Ed. Vittoz, professeur.

PARTIE PRATIQUE

DE LA LECTURE A L'ÉCOLE ENFANTINE

Serez-vous étonnés si nous vous apprenons qu'à la fin de la deuxième année d'école enfantine, les enfants *aiment* la lecture et réclament volontiers cette leçon? Mais pour la faire aimer de nos petits écoliers, il faut *varier* cet enseignement et le rendre concret si possible, en tout cas intéressant et captivant.

L'étude des lettres et la composition des petits mots, de courtes phrases peuvent se faire d'une manière concrète et récréative au moyen des jeux de lettres mobiles sur carton ou sur bois. Nous en avons préparé nous-même, afin d'avoir assez de lettres pour en remettre à toute la classe (d'un côté, la lettre écrite et de l'autre, la lettre imprimée). Chaque élève reçoit une corbeille¹ avec ce nouveau matériel et la leçon commence : Le premier qui sait écrire loto? rame? domino? madame? samedi? etc.?

Ce travail, disons plutôt ce jeu de patience plaît aux enfants et a l'avantage de graver dans leur mémoire l'image des lettres étudiées.

Une autre fois — et ce procédé est aussi très goûté des enfants — pourquoi, pour le dire en passant, nous reprocher de les instruire en amusant? Est-ce nécessaire d'être conservateur à outrance? et faut-il absolument fatiguer le cerveau de nos petits, parce que jadis on a fatigué le nôtre? Une autre fois, disons-nous, nous écrirons au tableau noir des syllabes formées de lettres que l'enfant connaît. Par exemple : *sa, de, di, sé, pe, la, pa, ra, me, te, ti*. Nous appellerons des élèves qui viendront lire ces syllabes; la première, la quatrième, la dernière. Un élève montrera où est *me, ti*; un autre viendra les lire en suivant de la première à la dernière, un autre encore en commençant par la fin. Après ce premier exercice qui nous permettra de nous rendre compte que tous les enfants savent lire ce que nous avons écrit au tableau, nous leur demanderons : « Qui voit un mot que l'on peut faire avec 2-3 de ces syllabes? » — *Papa, titi*, dit l'un, — *samedi*, dit une fillette, — *salade, sara*, dit un troisième, — *petite*, ajoute un quatrième, etc.

¹ Boîte ou corbeille : distribution pour anneaux, bâtonnets, perles, etc.

— Qui veut venir me montrer les syllabes pour écrire papa? pour salade? pour samedi? etc. Hans va tracer à présent toutes les syllabes qu'il faut pour écrire papa, petite, samedi, salade. Qu'est-ce que l'on peut encore écrire avec les syllabes qui restent? — *Sè me ra.* — Qui pourrait dire toute l'histoire? (la phrase). — Valentine : *Papa sèmera de la petite salade samedi.*

Même travail :

de, da, la, li, bu, me, na, mo, a : la dame a bu de la limonade.

Ou encore :

le, a, é, me, mi, lu, li, vo, jo : émile a lu le joli volume. Etc.

Un autre jour, les enfants n'auront plus de matériel, plus de tableau noir non plus. Le troisième procédé sera surtout un exercice d'attention.

La maîtresse écrira « en l'air » des lettres pour commencer, puis des syllabes et des mots. Exercices très salutaires aux élèves distraits, car il s'agit de regarder constamment et de ne pas se tourner à gauche et à droite. — Quelle lettre est-ce que je viens de faire? et celle-ci? et ce petit mot? (Si l'on n'a jamais employé cette méthode, il convient de l'essayer préalablement pour bien s'assimiler l'écriture retournée.)

Varions le plus possible notre enseignement, surtout avec les petits; efforçons-nous de rompre avec la monotonie habituelle et nous serons récompensés de nos peines en ayant des élèves qui témoignent de l'intérêt au travail. Et les expériences concluantes et encourageantes que nous avons faites, nos collègues les feront à leur tour certainement!

E. N.

RÉDACTION. COMPOSITION

EXERCICES D'INVENTION ET DE RÉFLEXION

a) Degré intermédiaire.

78. Chien et chat.

SOMMAIRE : Inventez une petite histoire dont les personnages soient un chien et un chat.

SUJET TRAITÉ. *1^{er} exemple* : J'avais renversé un pot de lait. Médor se mit à lécher le pavé. Minet vint pour lécher aussi. Alors Médor le mordit. Minet se sauva en miaulant.

2^e exemple : Sultan était étendu devant la cheminée. La petite chatte Miquette s'était mise entre les pattes du chien et elle dormait en appuyant sa tête sur le cou de son ami. Sultan ne bougeait pas pour ne pas réveiller Miquette.

79. Les services rendus par un ruisseau.

SOMMAIRE : Son onde désaltère les animaux. — Il arrose les terres qu'il traverse. — Il procure la fraîcheur en été. — Il sert à éteindre les incendies. — Il procure de la force motrice.

b) Degré supérieur.

90. La bonne ménagère.

SOMMAIRE : Indiquez les qualités de la bonne ménagère.

SUJET TRAITÉ : La bonne ménagère a beaucoup d'ordre. Elle donne à chaque

chose une place et veille à ce que chaque chose soit remise à sa place. Elle organise son travail et le répartit habilement entre les différentes heures de la journée. Elle tient la maison, les meubles, les ustensiles et les vêtements en parfait état. Elle prépare les repas et les sert avec une propreté méticuleuse.

La bonne ménagère connaît aussi les différentes marchandises et l'art d'acheter. Elle sait les recettes d'une cuisine saine et économique; elle peut faire les repassages du linge et le raccommodage des habits.

La bonne ménagère est douée de bonne humeur et, gaîment, elle prend soin de tous ceux qui habitent sous son toit.

91. En apprentissage.

SOMMAIRE : Dans quelques semaines vous entrerez en apprentissage, dites comment vous employerez vos heures de loisir.

SUJET TRAITÉ : Au mois de mai prochain, j'entrerai en apprentissage. Ce n'est pas sans regret que je quitterai le maître qui s'est efforcé de m'instruire, mes camarades que j'ai toujours beaucoup aimés; c'est même avec chagrin que je pense au moment où il faudra me séparer d'eux. Pourtant, je dois en prendre mon parti; il est temps de songer à apprendre un métier, à me créer une situation; il faut aussi que je me prépare à aider mes parents, à faire pour eux ce qu'ils ont fait pour moi.

Dans un mois je serai donc placé comme apprenti dans un atelier de menuiserie de Lausanne. Le travail ne me manquera pas, sans doute, cependant j'aurai quelques loisirs et je veux les employer utilement. Bien que j'aie travaillé de mon mieux à l'école, je suis loin de savoir tout ce qui me sera nécessaire; c'est pourquoi je suivrai les cours du soir, afin de repasser ce que j'ai appris et d'acquérir de nouvelles connaissances. Je lirai aussi de bons livres que j'emprunterai aux bibliothèques populaires. Le dimanche, je visiterai les musées et les édifices publics ou je ferai de belles promenades dans la campagne.

92. La maison paternelle.

SOMMAIRE : Un jeune homme, au moment de quitter son village, se retourne une dernière fois et regarde sa maison paternelle prête à s'effacer au détour du chemin. Cette maison n'est plus pour lui un assemblage quelconque de pierres, mais un monde de souvenirs. Il la salue comme une chose chère en invoquant tout ce qu'elle lui rappelle.

COMPTABILITÉ

Le *régisseur* ou *gérant* est celui qui régit, qui gère ou qui administre les biens d'une tierce personne. Il se garde de disposer pour son propre usage de l'argent qu'il détient et doit pouvoir, à la première réquisition, verser entre les mains de leur propriétaire les sommes qui lui ont été confiées. Les comptes doivent être scrupuleusement exacts. Toutefois, comme personne n'est infailible, et qu'il peut arriver à chacun de se tromper, il fait généralement suivre le relevé de son compte de ces mots : *Sauf E. ou O.*, ce qui signifie : *Sauf erreurs ou omissions*,

c'est-à-dire : sous réserve des erreurs qui peuvent s'être glissées dans mes calculs ou des articles que j'ai pu oublier ou *omettre* d'inscrire.

Compte d'un régisseur.

Etablissez le compte que dressera le régisseur Paul Mayor pour Monsieur de Beaumont.

Le 1^{er} janvier 1917, Paul Mayor redevait à M. de Beaumont fr. 119,45. Le 15 du même mois, il a touché l'intérêt d'une créance de fr. 20.000 au 4 ³/₄ ‰. Le lendemain, il a envoyé sous pli chargé fr. 1000 à M. de Beaumont. Le 2 février, il a vendu au comptant 16 billes de sapin mesurant ensemble 11,85 m³ à fr. 60 le m³ et 14 stères de bois de feu à fr. 27,50 le stère. Le 10, il a remis au vigneron un acompte de fr. 300. Le 4 mars, il a payé 3500 échelas à fr. 48 le ‰ et 900 kg. d'engrais pour les vignes à fr. 23 les 100 kg. Le 3 avril, il a remis au vigneron un acompte de fr. 500. Le 14, il a encaissé le prix de 875 l. de vin rouge à fr. 1,20. Le 7 mai, il a envoyé à M. de Beaumont un mandat de fr. 500. Le 5 juin, il a vendu 12 parcelles de foin qui se sont mises, en moyenne, fr. 85 l'une. Le même jour, il a remis au vigneron fr. 400 d'acompte. Le 18 juillet, il a payé une note de journées de fr. 98 et le mémoire du tonnelier se montant à fr. 112,55. Le 22 août, il a vendu 12 parcelles de regain à fr. 34 l'une, en moyenne. Le 10 septembre, il a remis au vigneron fr. 200 d'acompte et il a payé fr. 164,15 pour une note de chaux, soufre et paille pour la vigne. Le 11 octobre, il a vendu 10 560 l. de vin nouveau à fr. 1,25 le litre. Le 14, il a envoyé fr. 12 000 à M. de Beaumont. Le 3 novembre, il a réglé, par fr. 794,50 le compte du vigneron. Le 28, il a payé les impôts par fr. 875,90. Enfin, le 14 décembre, il a reçu le prix d'une bille de chêne mesurant 2,78 m³ à fr. 110 le m³. A la date du 31 décembre, il porte en compte son salaire annuel, qui est de fr. 400, sa note de débours de l'année, s'élevant à fr. 38,55, et sa commission se montant à 1/2 ‰ des ventes.

Monsieur de Beaumont à Paul Mayor, régisseur *Doit.* *Avoir.*

1917		F.	C.	F.	C.
Janv.	1	Je redevais à M. de Beaumont			119 45
»	15	Touché l'intérêt de fr. 20 000 à 4 ³ / ₄ ‰			950 —
»	16	Mon envoi sous pli chargé	1000	—	
fév.	2	Vendu 16 billes de sapin, ensemble 11,85 m ³ à fr. 60			711 —
»	2	Vendu 14 s. de bois de feu à fr. 27,50 le s.			385 —
»	10	Acompte remis au vigneron	300	—	
mars	4	Achat de 3500 échelas à 48 ‰	168	—	
»	4	Engrais pour la vigne, 900 kg. à fr. 23 ‰ kg.	207	—	
avril	3	Remis au vigneron	500	—	
»	14	Vente de 875 l. de vin rouge à fr. 1,20			1050 —
mai	7	Mandat expédié à M. de Beaumont	500	—	
		A reporter	Fr. 2675	—	3215 45

		F. C.	F. C.
	Report	2675 —	3215 45
juin	5 Vente du foin, 12 parcelles à fr. 85		1020 —
»	5 Remis au vigneron	400 —	
Juillet	18 Payé une note de journées	98 —	
»	18 Mémoire du tonnelier	112 55	
Août	22 Vente du regain, 12 parcelles à fr. 34		408 —
Sept.	10 Remis au vigneron	200 —	
»	10 Note de chaux, paille et soufre	164 15	
Oct.	11 Vente du vin nouveau, 10 560 litres à fr. 1,25		13200 —
»	14 Mon envoi à M. de Beaumont	12000 —	
Nov.	3 Réglé le compte du vigneron	794 50	
»	28 Payé les impôts	875 90	
Déc.	14 Vente d'une bille de chêne, 2,78 m ³ à fr. 110		305 80
»	31 Mon salaire, année 1917	400 —	
»	31 Ma note de débours	38 55	
»	31 Commission sur les ventes, 1/2 % de fr. 17079,80	85 40	
»	31 Pour <i>balance</i> , je redois à M. de Beaumont	305 20	
Sommés égales		Fr. 18149 25	18149 25

Sauf E. ou O.

Morges, 31 décembre 1917, P. MAYOR.

F. MEYER.

LE DESSIN A L'ECOLE PRIMAIRE

Un tabouret en perspective.

Le tabouret est une application de la pyramide tronquée, fig. 1. Si le maître possède une série de solides en fil de fer, il les fera dessiner avant de prendre des objets. Pour dessiner la pyramide, fig. 1, il faut :

1^o, déterminer le point le plus rapproché A, puis la largeur B C, et le point le plus éloigné D. Comme l'horizon est au-dessous du modèle, les lignes A B, C D, A C et B D descendent et se rencontrent à leurs points de fuite respectifs sur l'horizon.

2^o, pour trouver le centre de la pyramide déterminant son sommet S, il faut tracer les diagonales A D et B C.

3^o, faire pour la coupe les mêmes tracés que pour la base, en attirant l'attention des élèves sur la direction des lignes *a c*, *a b*, etc., qui vont aux mêmes points de fuite que les lignes A C et A B.

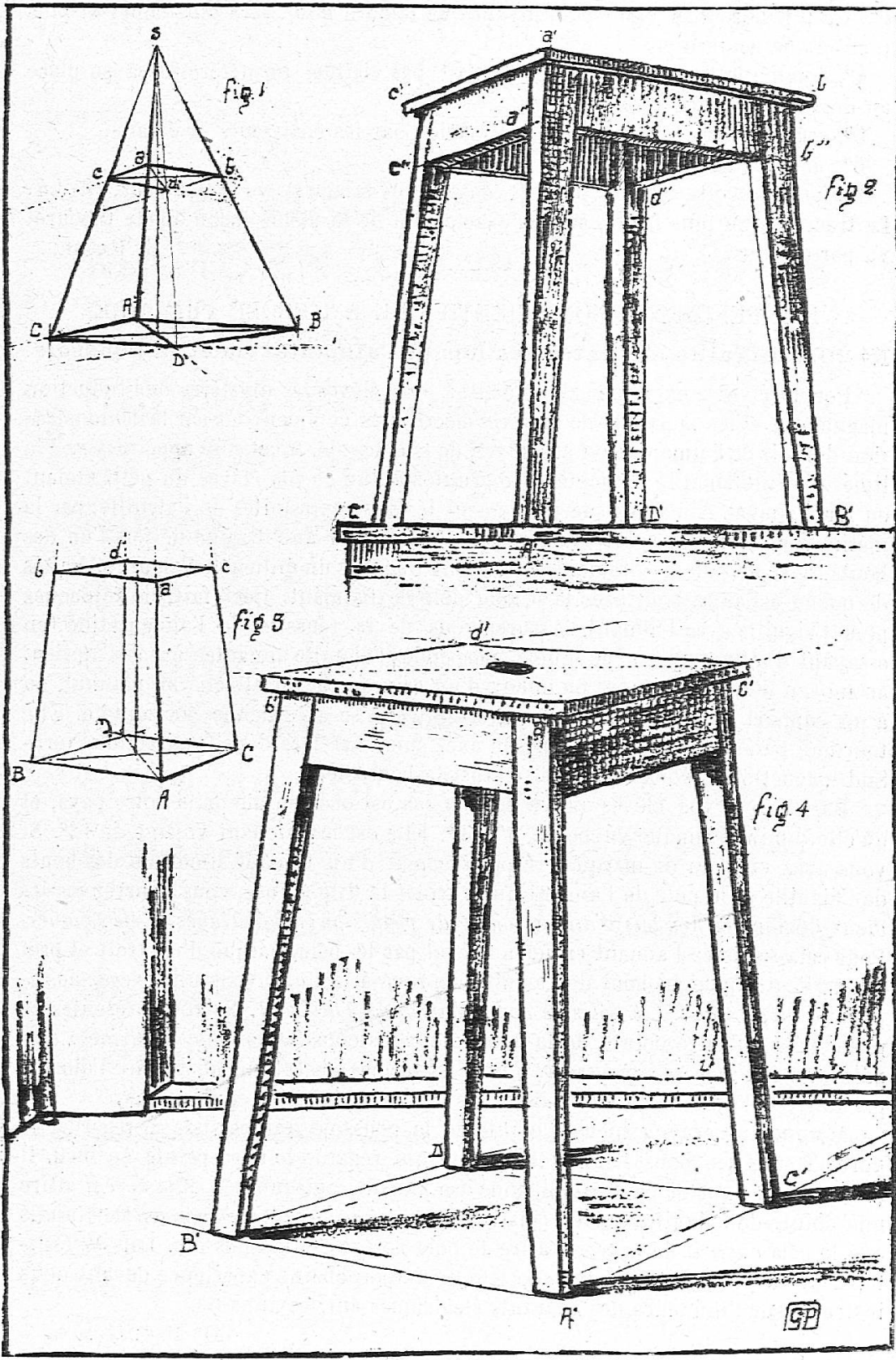
Tabouret posé sur un pupitre. On suppose que l'horizon correspond au bord du pupitre.

1^o, placer le point le plus rapproché A', puis B' et C', largeur totale, enfin D' point le plus éloigné.

2^o, placer le point *a'* par rapport à A' en tenant le crayon vertical ou mieux encore en se servant d'un fil à plomb, et faire de même pour les points *c'* et *b'*.

3^o, déterminer la hauteur de ces points.

Remarquons qu'il y a une différence de niveau assez sensible entre les points.



b' et c' ; le bord $a' c'$ étant plus fuyant que le bord $a' b'$, sera plus court et plus incliné que ce dernier.

4°, comme le dessus du pied $D' d'$ n'est pas visible, on déterminera sa place au-dessous de la traverse en d' .

5°, regarder très attentivement le modèle pour les épaisseurs et détails.

6°, mise au net et ombres.

La fig. 3 est un schéma pour le dessin du tabouret vu par-dessus, fig. 4. Le tracé, plutôt plus facile, se fera exactement de la même façon que le tabouret vu par-dessous.

G. PAYER.

L'EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

N° 20. L'aiguille aimantée, les lois de l'aimantation et la boussole.

Pour arriver à expliquer clairement à nos élèves les mystères de l'induction magnétique et les appareils de mesures électriques, commençons par la démonstration des lois de l'aimantation au moyen de la boussole. A cet effet appointissez à la lime une fine aiguille à tricoter. Empruntez à l'un de vos élèves un petit aimant en fer à cheval. Aimantez successivement les deux extrémités de l'aiguille, par la méthode de *simple touche*, qui consiste à en frotter une dizaine de fois l'un des bouts, avec un pôle de l'aimant, en partant toujours du milieu de l'aiguille. Faites de même à l'autre bout avec le second pôle de l'aimant. Ceci fait, ne retouchez plus l'aiguille avec l'aimant. Assurez-vous de la réussite de l'aimantation, en essayant d'attirer un bec de plume. Suspendez l'aiguille aimantée par son milieu, au moyen d'un fil à coudre ou mieux d'un crin de cheval attaché au plafond, ou à un support quelconque. Faites ensorte qu'elle se maintienne horizontale. Elle tournera pendant un moment sur son axe, puis s'arrêtera dans la direction Nord-Sud magnétique. Vous avez réalisé ainsi la boussole.

Rappelez à vos élèves que la *déclinaison* est occidentale dans notre pays, et qu'elle diminue chaque année de $4' 13''$. Elle est maintenant voisine de 12° . Si vous avez eu soin de marquer respectivement d'un trait de lime l'un des bouts de l'aiguille et le pôle de l'aimant qui a frotté la dite pointe, vous pourrez facilement démontrer les *lois d'attraction et de répulsion magnétiques et électriques*. Pour cela saisissez l'aimant en fer à cheval par le pôle marqué d'un trait et présentez l'autre pôle au bout de l'aiguille marqué à la lime, vous observerez aussitôt une *attraction*: *Les pôles de noms contraires s'attirent*. Si vous présentez ce même pôle à l'autre pointe de la boussole vous constaterez une *répulsion*: *Les pôles de même nom se repoussent*. Faites les mêmes opérations en tenant l'aimant par le second pôle non limé. Laissez les élèves déduire les conclusions.

Marquez au crayon bleu la pointe de la boussole qui persiste à regarder le nord. Toutes les boussoles ont la pointe qui regarde le nord peinte en bleu. Il faut admettre que la terre est un immense aimant, puisque son *pôle boréal* attire une pointe de l'aiguille qui est justement le pôle austral de la boussole, tandis que le *pôle austral* de la terre attire le pôle boréal de la boussole. Laissez l'instrument en place pendant quelque temps, une prochaine expérience devant nous instruire sur l'influence des courants électriques sur les aimants.

Dr PAUL JOMINI.

ÉDITION J.-H. JEHEBER, GENÈVE

28, RUE DU MARCHÉ, 28

Le succès des livres de **MARDEN** est dû à ce qu'ils apprennent à l'homme à s'affranchir de tous les ennemis de son bonheur, de son ignorance, de ses défauts, ainsi qu'à échapper à l'esclavage du mal. Ils lui font découvrir les forces merveilleuses qui sont en lui et qui l'aident à s'élever au-dessus des soucis, de la crainte, de la tristesse, de tout ce qui le paralyse et l'affaiblit.

L'Attitude Victorieuse	Fr. 5 —	Relié	Fr. 6 50
Les Miracles de la Pensée	» 5 —	»	» 6 50
Le Corps et l'Esprit	» 3 50		
La Joie de vivre	» 5 —	»	» 6 50
L'Influence de l'Optimisme	» 2 50	»	» 3 50
Le Succès par la Volonté	» 5 —	»	» 6 50
L'Employé exceptionnel.	» 3 —	»	» 4 —

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place
du Pont

LAUSANNE

MAISON SPÉCIALE

de

VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

UNIFORMES Officiers

Toute la

CHEMISERIE

10⁰

au comptant
aux instituteurs
de la S. P. V.



PHOTOGRAPHIE

LAUSANNE

14 Rue Haldimand

ASCENSEUR

CH^{LES}

MESSAZ

TÉLÉPHONE

PORTRAITS DE TOUS FORMATS

SPÉCIALITÉ DE POSES D'ENFANTS

DE GROUPES DE FAMILLES ET DE SOCIÉTÉS

-Reproduction d'anciennes photographies.

AGRANDISSEMENTS

MINIATURE, etc.

Ouvert tous les jours et les dimanches.

Maison de confiance fondée en 1890.

Médaille d'argent Berne 1914.

Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine,
les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance
avant le **MARDI A MIDI**.

Le Mouvement Féministe

Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande

Abonnement : 2 fr. 50

Le numéro : 20 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

Sommaire du numéro du 10 mars : Hip ! Hip ! Hourrah !... — La victoire anglaise : J. Gueybaud. — Celles qui voteront. — Quelques extraits de Stuart Mill. — Une école sociale pour femmes : E. Gd. — Nouvelles de Russie. — Notre bibliothèque : *La semaine des fiancées ; Un apprentissage ; La femme et les temps nouveaux.* — A travers les Sociétés féministes. —

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires.

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.



Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.

Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.

Escompte 10 0/0 au comptant.

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instruments et leurs Accessoires
en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS droits et à
queue

 TRÈS GRAND CHOIX ET
POUR TOUTES LES BOURSES

chez

FÖTISCH FRÈRES
S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE
THÉÂTRALE

Prix spéciaux pour
Instituteurs, Pensionnats
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE
MUSICALE

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIV^{me} ANNÉE. — N° 13.

LAUSANNE. — 30 mars 1918.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces

JULES CORDEY

Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable,

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Roulier, instituteur, La Rippe.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Délémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr. ; Etranger, 7 fr. 50

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève

La Maison fournit tous les modèles de tables d'écoles sur demande



Tableaux noirs. Porte-cartes géographiques

Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900

Ecole suisse de Céramique

Chavannes-Renens

Etablissement officiel subventionné par la Confédération et l'Etat de Vaud.
L'Ecole forme des potiers et des céramistes. La durée de l'apprentissage est de deux ans. L'année scolaire commence le 1er mai. Age d'admission 15 à 17 ans.
Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 avril.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à la Direction.

Vêtements sur mesure pour hommes

depuis Fr. **120**

Le choix de Draperies est au grand complet
Coupeur et atelier dans la maison.

Vêtements confectionnés, dans toutes les façons	depuis	65 —
Pardessus caoutchouc	»	55 —
» gabardine	»	80 —
» d'hiver.	»	55 —

Chemises, Cols, Cravates, Sous-vêtements

10 % au comptant au personnel enseignant

AU PHÉNIX

Maison du pays.

Rue du Pont, 1

A. PIGUET

ECHANGE

Jeune fille de 14 ans et demi, de bonne famille bourgeoise. cherche à faire échange avec jeune fille du même âge, de bonne famille, où elle aurait l'occasion de prendre des leçons de français et à côté de continuer la musique et s'aider dans les travaux du ménage. Vie de famille désirée.

Offres sous chiffre **O.F. 2850 Z.** à **Orell Füssli-Publicité, Zurich.**

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

LETTRES

d'un

Vieil Américain A UN FRANÇAIS

Traduites de l'anglais par J.-L. DUPLAN

Préface de LYSIS.

Un vol in-16 Fr. 4 50

Bien que ces lettres soient adressées « à un Français », leur intérêt et leur portée dépassent infiniment le but que leur assigne ce sous-titre. En fait, il s'agit là de la mentalité américaine en face de la culture, des procédés, des idées de l'euro péen de race latine. Et le *Vieil Américain*, qui a des attaches en Suisse, sait que son livre pourrait faire beaucoup de bien ailleurs qu'en France, en Suisse notamment.

Mais prêche-t-il la vie intense, le sens pratique, et ces façons un peu décidées, tranchantes, presque cavalières d'agir et de traiter les affaires ? Oui, certes, mais avec cette restriction originale qu'il préconise un *échange* de leçons entre les deux rives de l'Atlantique : L'américain a aussi un idéal, et s'il sait gagner de l'argent plus vite que l'euro péen, celui-ci peut, à son tour, lui apprendre à utiliser plus noblement son argent.

Le *Vieil Américain* propose une organisation du travail où l'ouvrier n'est pas une machine, où il n'y a plus de place pour la routine.

En somme, comme l'a dit un critique, « ce livre contient sur la vie industrielle aux Etats-Unis des renseignements précieux ; il faudrait le répandre à profusion, s'inspirer de ses conseils, méditer la gravité de l'heure et peut-être reconnaîtra-t-on avec lui que le nouveau système qu'il préconise est devenu pour la France, **comme pour tout autre pays**, une question d'être ou de ne pas être »